

Sujet N°3 : Vers quel type d'égalité, l'Ecole doit elle tendre ?

Constats :

- l'inégalité commence avant le collège
- le monde rural est selon les uns défavorisé par rapport à la ville
- certains soulignent que les élèves sont défavorisés dans le domaine éducatif et culturel
- d'autres soulignent que l'ambiance général dans l'établissement est bonne et les relations humaines plus facilement possible
- tous les élèves passent par le collège, cependant certains n'ont pas le niveau requis en ce qui concerne les apprentissages de base.
- Amener les élèves trop loin est parfois un leurre
- Les équipes pédagogiques à la campagne ne sont pas assez stables, de plus un problème supplémentaire est posé par les contractuels ou titulaires qui sont sur plusieurs établissements
- Le fossé se creuse en raison de la trop grande différence de niveaux sociaux
- Les élèves déstructurés ne sont plus disponibles pour l'apprentissage
- Il faut admettre l'inégalité entre les élèves

Propositions :

- ne pas autoriser le passage en collège avant que l'élève ait acquis complètement les compétences de cycle 3
- les filières d'apprentissage ne doivent plus être supprimées
- faire intervenir plus de structures rattachées au monde du travail au sein des établissements
- mettre en place des structures d'aide aux parents en difficulté d'encadrement familial
- adapter les programmes pour revaloriser les talents différents

Sujet N° 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Constats :

- pas assez de connaissances du travail des différents partenaires de l'éducation
- des contrats éducatifs locaux
- des contrats locaux à l'accompagnement à la scolarité
- des contrats temps libre
- manque de participation des parents dans l'éducation de leurs enfants
- manque de contacts avec le monde du travail et dévalorisation du travail manuel
- respect des valeurs mis à mal

Propositions :

- signer une chartre commune des attentes de chacun en précisant les compétences respectives
- contrats locaux à poursuivre et à amplifier
- aider les familles qui ont des problèmes d'encadrement scolaire
- faciliter la venue et l'intervention de partenaires extérieurs
- organiser plus de stages en entreprise
- permettre des passerelles avec le monde du travail : réseaux parents/professeurs/entreprises
- remettre au goût du jour les formations professionnelles
- revaloriser la fonction enseignante
- donner une lecture des programmes en terme de finalité, but, objectifs

Sujet N°8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Constats :

- les élèves se plaignent, ils s'ennuient, ils sont passifs et se découragent
- les professeurs se plaignent du manque de travail des élèves, de leur indiscipline, du peu de goût de l'effort
- certains élèves deviennent ingérables

- l'école n'a pas de rapport avec ce que le collégien vit tous les jours
- la motivation implique le plaisir dans l'effort et la reconnaissance
- les programmes sont définis pour chaque niveau mais sont flous autour des objectifs et des méthodes

#### Propositions

- donner un sens, un but, des objectifs opérationnels
- travailler par module comme dans l'enseignement professionnel
- inciter les parents à rassurer les enfants et à valoriser les compétences transversales
- construire une charte parent/professeur précisant l'attente des parents pour motiver l'enfant et l'attente des professeurs
- revoir les méthodes d'évaluation pour que les élèves aient conscience des progrès accomplis et qu'on leur accorde des signes de reconnaissance du travail fait
- disposer d'outils pédagogiques adaptés au besoin des enseignants

Sujet N°18 : comment en matière d'éducation définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

#### Constats

- les communes financent les écoles, les départements les collèges, le conseil régional les lycées, l'Etat fournit les enseignants.

#### Propositions :

- l'éducation nationale doit rester un service public, à ce titre elle doit être garant des moyens accordés en fonction des régions
- le ministère de l'éducation nationale doit également définir les objectifs minimums au-dessous desquels il ne faut pas descendre
- permettre au niveau local de s'impliquer en apportant des moyens supplémentaires pour atteindre l'excellence
- autoriser le milieu local à financer en supplément les enseignants pour assurer leur permanence dans un secteur géographique donné
- favoriser le travail en réseau des établissements entre eux
- que l'état autorise les collectivités territoriales à recruter des intervenants dans toutes les compétences qu'il juge nécessaire.